



Les Drôles en Groles

Secrétariat administratif:
10 Bld du Nord 93220 Gagny
Tel:01 43 51 91 10
lesdrolesengroles@aliceadsl.fr

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport
Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton
CS70001 - 92814 Puteaux
Tél.: 0972720119
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat n°: 41789295M/0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n°4000716162/0



Gagny le 1^{er} septembre 2024



NOTICE D'INFORMATION Séjour raquettes du dimanche 2 février au samedi 8 février 2025

Je vous propose une nouvelle destination
MASSIF DE BELLEDONNE
HÔTEL « LE MADAME » à LA FERRIERE
sur la commune **LE HAUT BRÉDA 38580**



DG-25-01-HAUT-BRÉDA

Entre torrents de montagne, lacs d'altitude, grandes forêts d'écépices, venez découvrir ce massif alpin resté sauvage et préservé. Une véritable invitation au voyage et au partage du plaisir de la neige.

La sortie à caractère sportif est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus, ou d'un Rando-Pass-Découverte dont la validité couvre la totalité du séjour.

Dates : du dimanche 2 février au samedi 8 février 2025

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage ou trains.

PROGRAMME :

Dimanche 2 février : Accueil à la Ferrière sur la commune Le Haut Breda à l'hôtel à partir de 17 heures. Apéritif de bienvenue, installation et dîner.

Lundi 3 février : Les Crêtes : Randonnée panoramique sur une superbe crête permettant de découvrir la chaîne de Belledonne, ses sommets culminant à 2980m et les circuits des prochains jours. Vue panoramique sur 4 massifs alpins. Accès par le télésiège de Pincerie au pied de la station de ski des 7 Laux, une belle mise en jambe. 10 km +350m/-500m de dénivelé, 5 heures de marche.

Mardi 4 février : Le Chalet du bout et les sapins Henri IV : Au départ du hameau de Gleyzin ou de la Piat, nous remonterons la montagne « du bout » pour pénétrer dans l'espace naturel sensible avec ses sapins séculaires et son refuge digne des romans de Jack London. Une découverte du milieu montagnard d'altitude. 11 km +500m/-500m de dénivelé, 4 heures 30 de marche.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - Numéro d'immatriculation: 1M075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et déléguée au Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE: 9319Z - SIRET: 30358816400051

Mercredi 5 février : Les Crêtes des Tavernes : Au départ du Jeu de Paume, randonnée sur la cime du Grand Crêt et du Lac des Tavernes, paradis des cervidés ayant élu domicile dans ces grandes forêts de résineux. 11 km +550m/-550m de dénivelé, 5 heures de marche.

Jeudi 6 février : En raquettes autour du Collet d'Allevard : Pour cette sortie, direction les alentours de la station de ski du Collet d'Allevard. Loin des pistes et des pylônes, vous découvrirez cet univers unique et ses panoramas sur le Chartreuse, le Vercors ou les Alpes de Savoie. 11 km +600m/-600m de dénivelé, 5 heures de marche.

Vendredi 7 février : Randonnée dans la Vallée du Haut Breda, Fond de France : Cette journée nous conduit proche de l'hôtel pour une belle randonnée le long du torrent du Bréda, découverte des installations de production électrique. 10 km +400m/-400m de dénivelé, 4 heures de marche.

Samedi 8 février : Départ dans la matinée après le petit déjeuner.

Ce programme est donné à titre indicatif et sera susceptible de varier suivant le niveau du groupe ainsi que les conditions météo.

HÉBERGEMENT : Hôtel Le Madame – 1030 route du Haut Breda – 38580 LE HAUT BRÉDA

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à : 770 € par personne en chambre de 2 avec SDB et WC.

Ce prix comprend :

- Le pot d'accueil,
- La pension complète (repas du soir, petit déjeuner, pique-nique),
- Hébergement en chambre de 2 personnes,
- L'encadrement des sorties avec transfert sur place avec 2 accompagnateurs,
- Le prêt du matériel, bâtons et raquettes,
- L'immatriculation tourisme et taxe de séjour.

Ne sont pas compris :

- Le vin à table,
- Les pique-nique du dernier jour (samedi 8 février),
- Les dépenses personnelles,
- Les consommations supplémentaires,
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement),
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris",
- Navettes privatives transfert gare de Pontcharra (20€ aller et retour).

INSCRIPTIONS :

Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre de l'Association).

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour, sera prise avant le 15 octobre 2024.

En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours.

Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS : Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association.

Acompte de 150 € à la préinscription. Date limite 30/09/2024.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Versement au 31 octobre 2024 : 155€.

Versement au 30 novembre 2024 : 155€.

Versement au 31 décembre 2024 : 155€.

Versement au 31 janvier 2025 : 155€.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :

Si choix de départ en voiture, les participants seront regroupés par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Chaque équipage constitué gèrera la contribution au frais du déplacement aller et retour.

ANNULATION DU SÉJOUR – LES FRAIS RETENUS SONT LES SUIVANTES :

- Plus de 21 jours avant le départ : 30% du montant du séjour,
- De 20 à 8 jours : 50% du montant du séjour,
- De 7 jours à 3 jours : 75% du séjour,
- Moins de 3 jours avant le départ : 90% du séjour.

CESSION DU SÉJOUR

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions ETT et UETT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant de séjour, des contributions ETT et UETT et éventuellement des primes facultatives.

Mylène

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'Association (*préciser ici l'adresse du site, ainsi que le chemin pour accéder aux documents*).

INSCRIPTION AU SÉJOUR RAQUETTES – MASSIF DE BELLEDONNE
Hôtel Le Madame – La Ferrière commune LE HAUT BRED

A retourner avant le 30 SEPTEMBRE 2024

Chez Mylène GAY – 22 avenue du Maine - 93220 GAGNY

Chèque à l'ordre des Drôles en Groles

NOM :

PRÉNOM :

Numéro de téléphone :

Je m'inscris pour le séjour ci-dessus

Du dimanche 2 février 2025 au samedi 8 février 2025

VOITURE : OUI NON

TRAIN : OUI NON

Acompte de 150 €

DATE :

SIGNATURE